



Commune de Brot-Plamboz

## **Rapport du Conseil communal au Conseil général** **concernant les comptes 2021**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

### **Introduction**

Bien que le budget de l'exercice 2021 prévoyait un déficit de Fr. 32'651.—, les comptes de l'exercice 2021 bouclent avec **un bénéfice de Fr. 145'512.37**.

Ci-après, vous trouverez quelques commentaires sur les comptes 2021.

### **Compte de fonctionnement**

#### **0 Administration générale**

##### **0110 Conseil général**

Aucun commentaire.

##### **0120 Conseil communal**

Aucun commentaire.

##### **0210 Administration des finances**

*36500.00 et 44900.01 Réévaluation participations PA*

Voir au bilan et tableau des participations dans l'annexe aux comptes.

##### **0220 Administration (général)**

*30000.04 Vacations*

Fr. 1'450.—. Dès 2021, l'administratrice reçoit également des honoraires pour chaque dimanche de votation.

##### **0290 Maison communale**

Aucun commentaire.

#### **1 Ordre et sécurité publique**

##### **1110 Police**

*36120.01 Prestations SDP La Chaux-de-Fonds*

Fr. 5'100.30. La grande partie de ces frais concerne des commandements de payer que nous avons fait notifier par le SDP de La Chaux-de-Fonds.

##### **1400 Questions juridiques (en général)**

*31300.00 Prestations de services de tiers*

Fr. 554.65 ont été facturés par Newis SA pour quelques relevés et mises à jour du cadastre souterrain d'eau pour le SITN et Fr. 17.10 par le Service de la géomatique et du registre foncier.

*42600.00 Remboursement de tiers*

Suite au décompte final relatif à la participation financière de la commune à la mensuration officielle de Brot-Plamboz, lot 3, Fr. 7'935.85 ont été remboursés par le Service cantonal de la géomatique et du registre foncier.

*46110.01 Dédommagements pour notification poursuites*

Fr. 2'067.— ont été versés à la commune par l'Office des poursuites pour les commandements de payer que nous avons fait notifier par le SDP de La Chaux-de-Fonds.

**1406 Office régional de l'état civil**

Aucun commentaire.

**1500 Service du feu (en général)**

Aucun commentaire.

**1501 Police du feu, prévention incendie**

Aucun commentaire.

**1620 Protection civile**

Aucun commentaire.

**2 Formation**

**2111 Cycle élémentaire (cycle 1) – 2120 Degré primaire (cycle 2)**

Aucun commentaire.

**2130 Degré secondaire (cycle 3)**

*36120.04 Participation au Cercle scolaire*

Fr. 8'602.—, qui correspondent à notre part de la participation financière des communes partenaires du Cercle scolaire aux faibles effectifs d'élèves durant l'année scolaire 2020-2021 dans les collèges des Ponts-de-Martel et de La Sagne, ont été facturés à notre commune par le Cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.

**2180 Accueil parascolaire**

Aucun commentaire.

**2192 Ecole obligatoire, autres**

Aucun commentaire.

**2300 Formation professionnelle initiale**

Aucun commentaire.

**3 Culture, Sports et loisirs, Eglises**

**3210 Bibliothèques / Bibliobus**

Aucun commentaire.

**3290 Cultures, autres**

Aucun commentaire.

**3410 Sports**

*36360.00 Subventions aux organisations privées à but non lucratif*

Don de Fr. 2'000.— à la Société des téléskis de La Corbatière et de la Roche-des-Crocs pour le remplacement des pylônes.

### **3500 Paroisse protestante**

Aucun commentaire.

## **4 Santé**

### **4220 Services de sauvetage**

Aucun commentaire.

### **4340 Contrôle des denrées alimentaires**

Aucun commentaire.

## **5 Sécurité sociale**

### **Facture sociale :**

	<b>Comptes 2021</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Comptes 2020</b>
	<i>Charges</i>	<i>Charges</i>	<i>Charges</i>
Subsides LAMal	44'264.70	47'681.—	45'124.55
Alfa personnes sans activité lucrative	3'616.85	3'726.—	3'847.50
Avance de contribution d'entretien	393.15	593.—	513.50
Part financement LACI	3'262.60	3'045.—	3'356.65
Intégration socio-professionnelle	5'237.20	6'681.—	8'106.60
Aide sociale	71'306.62	70'078.—	70'446.78
Lutte contre la fraude	1'011.60	1'155.—	786.80
Social privé	3'173.95	2'934.—	2'903.15
<b>Totaux :</b>	<b>132'266.67</b>	<b>135'893.—</b>	<b>135'085.53</b>

### **5316 Agence régionale AVS**

Aucun commentaire.

### **5458 Accueil préscolaire**

36140.00 *Dédommagements aux entreprises publiques*

Fr. 35'260.20. Augmentation de la fréquentation des structures d'accueil préscolaire en 2021.

### **5796 Guichets sociaux régionaux**

Aucun commentaire.

## **6 Trafic**

### **6150 Routes communales**

31400.01 *Zones bancs publics et piste cyclable*

1'867.80. Montant plus élevé que prévu au budget car deux poubelles avec système de sacs pour crottes de chiens ont été achetées en 2021 et installées à la sortie de Brot-Dessus direction Val-de-Travers et près du parking des Petits-Ponts. Il y a également une augmentation des heures pour le vidage des poubelles.

31410.00 *Entretien des routes / voies de communication*

En 2021, Fr. 269.25 ont été dépensés pour le balayage du gravier sur le chemin de La Combe-des-Fontaines à la suite de sa réfection en 2019 et Fr. 1'600.— pour la réparation d'un chemin dans les marais des Petits-Ponts.

31410.03 *Déneigement trottoirs*

Les frais, qui peuvent varier selon l'enneigement durant la saison d'hiver, sont plus élevés que prévus au budget. Janvier : Fr. 3'747.95 ; février : Fr. 430.80 ; mars : Fr. 1'098.55 ; novembre : Fr. 721.60 ; décembre : Fr. 3'381.80.

#### *31440.00 Entretien des bâtiments*

Suite à la grêle du mois de juin, les toits en plexiglas des deux abris de bus situés aux Petits-Ponts ont dû être remplacés. Cela a coûté Fr. 1'128.55 et l'ECAP a versé une indemnité pour la réparation de Fr. 828.50.

#### *31510.02 Entretien éclairage public*

En plus des Fr. 995.30 de maintenance annuelle de l'éclairage public, une cellule crépusculaire d'un lampadaire au Joratel a dû être remplacé pour un montant de Fr. 538.50, et, suite à l'exigence du Service des ponts et chaussées, un lampadaire a dû être posé pour éclairer le passage pour piétons situé au carrefour des Petits-Ponts pour un montant de Fr. 3'892.20 pour les travaux de génie civil et Fr. 3'086.15 pour le lampadaire et sa pose.

#### *45110.03 Prélèvement sur le fonds des chemins*

Fr. 12'244.25 ont été prélevés sur le fonds des chemins qui correspondent à l'entretien des chemins réalisés en 2021 et Fr. 10'375.— qui concernent les amortissements des réfections des deux chemins de La Plature (Fr. 4'400.—), du chemin de La Combe-des-Fontaines (Fr. 1'745.—), des divers chemins au Joratel (Fr. 2'160.—), du chemin de remaniement des Petits-Ponts (Fr. 995.—) et de la remise en état des banquettes le long de la route Thomasset-Jogne (Fr. 1'075.—).

#### **6190 Secours routier**

Aucun commentaire.

#### **6220 Trafic régional et local**

Aucun commentaire.

#### **6290 Ferroviaire / Aéronef**

Aucun commentaire.

### **7 Protection environnement et aménagement**

#### **7101 Approvisionnement en eau (en général)**

##### *31320.02 Recherche de fuites sur réseau d'eau par experts*

##### *31420.01 Entretien du réseau d'eau*

Suite à une importante perte d'eau constatée sur le secteur communal Brot-Joratel (23%) lors du relevé de fin août, une recherche de fuites avec Loggers a été réalisée sur ledit secteur le 20 septembre 2021 par GEO NRJ SA pour un montant de Fr. 3'330.—. Trois fuites d'eau ont été découvertes, soit au Joratel 2, au Joratel 4 et au Rondel 4. Ces diverses fuites ont aussitôt été réparées. Une chambre a également été posée à Brot-Dessus 20 et la cape de vanne a été rehaussé à Vers-chez-Charrue 4. Les frais d'entretien du réseau d'eau sont donc élevés pour 2021 (Fr. 15'061.75).

##### *45100.00 Prélèvement à réserve eau*

L'année a ainsi bouclé avec un déficit de Fr. 11'264.60 qui ont donc été prélevés dans la réserve d'eau au bilan.

Nous rappelons que ce chapitre s'autofinance.

#### **7301 Gestion des déchets ménages – 7303 Gestion des déchets entreprises**

Charge nette : **Fr. 6'094.—** = taux de couverture de l'impôt de 30% selon l'article 5.5 alinéa 2 du Règlement communal relatif à la gestion des déchets.

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ces chapitres, la charge nette a un peu diminué. Cela résulte principalement des frais de la déchetterie intercommunale des Ponts-de-Martel qui ont diminué. En effet, une nouvelle réorganisation du personnel pour le fonctionnement de la déchetterie a permis un pourcentage moindre, donc une économie.

**7500 Protection des espèces et du paysage**

Aucun commentaire.

**7610 Lutte chimique et radioprotection**

Aucun commentaire.

**7690 Lutte hydrocarbure**

Aucun commentaire.

**7710 Cimetières, crématoires**

Aucun commentaire.

**7900 Aménagement du territoire (en général)**

Aucun commentaire.

**7907 Conférences régionales (ACN – RUN – COMUL)**

Aucun commentaire.

**8 Economie publique**

**8120 Améliorations foncières**

Des travaux d'entretien de drainages ont été effectués en 2021 Sous Le Joratel et Sous le Rondel (au bord du Bied), à Brot-Dessus, à Pré-Sec et dans les Marais de Brot.

Les frais totaux d'entretien se sont élevés à Fr. 20'944.30 (31430.03), la part des propriétaires aux travaux a été en tout de Fr. 13'672.35 (42400.04) et ainsi Fr. 7'271.95 ont été prélevés à la réserve d'entretien des drainages (45110.04).

**8200 Sylviculture**

Pour la sylviculture, l'année a bouclé avec un petit bénéfice de Fr. 343.39.

**35110.05 Attribution au fonds forestier de réserve FFR**

Fr. 204.— ont été attribués au Fonds forestier de réserve.

**42500.01 Vente de bois de service**

Fr. 9'787.64 de recettes.

121,57 m<sup>3</sup> ont été vendus pour un prix de Fr. 83.— le mètre cube. Une escompte de 3% a été déduite au paiement qui a été effectué dans les dix jours.

**42500.03 Vente de bois de feu**

Fr. 7'025.— de recettes. 32 stères coupés ont été vendus au prix de Fr. 75.— le stère, 35 stères pour déchiquetage ont été vendus à Fr. 35.— le stère et 68 stères de bois longs ont été vendus à Fr. 50.— le stère.

**8400 Tourisme**

Aucun commentaire.

**8710 Electricité (en général)**

Aucun commentaire.

## **9 Finances et impôts**

<b>9100 Impôts communaux généraux</b>	<b>Comptes 2021</b>	<b>Comptes 2020</b>
	<i>Revenus</i>	<i>Revenus</i>
Impôts sur le revenu personnes physiques	548'339.35	585'050.40
Impôts personnes physiques années précédentes	139'412.35	
Imputation forfaitaire d'impôt, personnes physiques	- 47.80	
Impôts sur le revenu PP taxat. rectific. à la baisse		- 90'741.55
Impôts sur la fortune personnes physiques	141'532.50	101'170.85
Impôts à la source, personnes physiques	12'229.26	14'627.92
Prestations en capital	11'064.00	3'274.30
Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers	22'208.00	22'469.10
Impôts sur le bénéfice personnes morales	9'890.51	18'856.18
Rappels d'impôts personnes morales		219.81
Impôts sur le bénéfice PM années préc. à la baisse	- 3'566.92	- 5'229.86
Impôts sur le capital personnes morales	3'137.41	3'759.73
Impôts sur le capital PM années précédentes		38.18
IPM part au fonds en proportion de la population	426.66	2'479.73
IPM part au fonds en proportion des emplois	32'117.52	29'085.53
	<hr/>	<hr/>
<b><u>Totaux :</u></b>	<b>916'742.84</b>	<b>685'060.32</b>

### **9101 Impôts spéciaux**

Aucun commentaire.

### **9300 Péréquation financière**

Aucun commentaire.

### **9610 Intérêts**

Aucun commentaire.

### **9630 Bien-fonds du patrimoine financier**

Aucun commentaire.

### **9710 Redistributions liées à la taxe sur le CO2**

Aucun commentaire.

En résumé, le compte de résultats de l'exercice 2021 se présente ainsi :

	<i>Fr.</i>
Charges d'exploitation :	1'135'570.75
Revenus d'exploitation :	- 1'263'127.62
Résultat des activités d'exploitation :	- 127'556.87
Résultat provenant de financements :	- 7'715.50
Résultat extraordinaire :	- 10'240.—
<b>Total du compte de résultats / <u>Excédent de revenus</u> :</b>	<hr/> <hr/> <b>- 145'512.37</b>

## Compte des investissements

### 3 Culture, Sports et loisirs, Eglises

#### **3410 Sports**

56600.00 Subventions d'investissement aux organisations privées à but non lucratif

Fr. 30'000.— pour soutenir l'Union Sportive des Ponts-de-Martel (USP) pour le remplacement de la dalle réfrigérante de la patinoire du Bugnon (demande de crédit de Fr. 30'000.— acceptée par le Conseil général le 10 mai 2021).

Versement unique.

### 7 Protection environnement et aménagement

#### **7101 Approvisionnement en eau**

50300.00 Autres ouvrages de génie civil en général

Fr. 9'591.20 de dépenses en 2021 pour divers travaux de mises aux normes au réservoir communal d'eau propre à Jogne (demande de crédit de Fr. 12'100.— acceptée par le Conseil général le 8 juin 2020).

Les travaux sont terminés.

#### **7900 Aménagement du territoire (en général)**

52900.00 Autres immobilisations incorporelles

Fr. 39'874.10 de dépenses en 2021 pour la révision du Plan d'aménagement communal (PAL) (demande de crédit de Fr. 80'000.— acceptée par le Conseil général le 25 janvier 2021).

La révision du PAL n'est pas terminée.

Ci-après, vous trouvez les frais effectifs pour tous les investissements en 2021 :

<b>Soutien à l'USP pour la dalle réfrigérante de la patinoire du Bugnon</b>	<i>Fr.</i>
Union Sportive des Ponts-de-Martel : versement unique	<b>Total : 30'000.00</b>
<b>Mises aux normes au réservoir d'eau propre à Jogne</b>	
Pascal Bettex : porte, couvercle étanche et échelles	7'732.20
Jaquet SA : remplacement du tuyau du trop-plein	1'859.00
	<b>Total : 9'591.20</b>
<b>Révision du Plan d'aménagement local (PAL)</b>	
Urbaplan : divers travaux de révision du PAL	<b>Total : 39'874.10</b>

#### Récapitulatif :

	<i>Fr.</i>
<b>Soutien à l'USP</b>	30'000.00
<b>Réservoir Jogne</b>	9'591.20 (sans la TVA)
<b>Révision PAL</b>	39'874.10
<b>Total :</b>	<b><u>79'465.30</u></b>

En résumé, le compte des investissements de l'exercice 2021 se présente ainsi :

	<i>Fr.</i>
Total des dépenses :	79'465.30
Total des recettes :	—.—
<b><u>Investissements nets :</u></b>	<b><u>79'465.30</u></b>

## Compte de bilan

### 1 Actif

#### **14 Patrimoine administratif (PA)**

Débit et crédit 2021 :

	<u>Débit</u>	<u>Crédit</u>	<u>Dont amortissement</u>
<b>1401 Routes / voies de communication</b>			
14010.00 Routes et chemins communaux		13'115.—	13'115.—
14010.01 Trottoirs		995.—	995.—
14010.02 Eclairage public		1'350.—	1'350.—
14010.05 Piste cyclable et piétonne		1'535.—	1'535.—
<b>1403 Autres ouvrages de génie civil</b>			
14031.00 Réservoir d'eau de Jogne	9'591.20		
14031.01 Conduites eau potable		2'175.—	2'175.—
<b>1404 Bâtiments du PA</b>			
14040.00 Maison communale Brot-Dessus		16'575.—	16'575.—
<b>1429 Autres immobilisations incorporelles</b>			
14290.00 Révision PAL	39'874.10		
<b>1454 Participations aux entreprises publiques</b>			
14540.00 Actions Groupe E	360.—		
14540.01 Actions Viteos	380.—		
14540.02 Actions TransN		2'782.—	
<b>1462 Subventions d'investissement aux communes</b>			
14620.03 Déchetterie intercommunale		3'504.90.—	3'504.90
<b>1466 Subventions d'investissement aux organisations privées</b>			
14660.00 USP dalle réfrigérante patinoire du Bugnon	30'000.—		
<b>Totaux :</b>	<b>80'205.30</b>	<b>42'031.90</b>	<b>39'249.90</b>

### 2 Passif

#### **29 Capitaux propres**

	<u>Situation au 31.12.2021</u>
<b>2900 Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres</b>	- 32'129.84
<b>2910 Fonds enregistrés comme capitaux propres</b>	- 148'209.95
<b>2940 Réserve de politique conjoncturelle</b>	- 56'000.—
<b>2950 Réserve réévaluation du PA</b>	- 566'064.80
<b>2960 Réserve réévaluation du PF</b>	- 1'945.—
<b>2990 Résultat annuel</b> (bénéfice exercice 2021)	- 145'512.37
<b>2999 Résultats cumulés des années précédentes</b>	- 1'756'983.77
<b>Total capitaux propres :</b>	<b>- 2'706'845.73</b>

## CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, d'accepter les comptes 2021 et l'arrêté qui vous est soumis à la page suivante.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Brot-Plamboz, le 7 mars 2022.

LE CONSEIL COMMUNAL





## APPROBATION DES COMPTES 2021

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

vu le rapport du Conseil communal, du 7 mars 2022 ;  
vu la loi sur les communes, du 21 décembre 1964 ;  
vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes, du 24 juin 2014 ;  
sur la proposition du Conseil communal,

arrête :

**Article premier** Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2021, qui comprennent :

a) le compte de résultats qui se présente en résumé comme suit :

Charges d'exploitation	Fr.	1'135'570.75
Revenus d'exploitation	Fr.	<u>- 1'263'127.62</u>
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	- 127'556.87
Charges financières	Fr.	—.—
Produits financiers	Fr.	<u>- 7'715.50</u>
Résultat provenant des financements (2)	Fr.	- 7'715.50
<b>Résultat opérationnel (1+2)</b>	<b>Fr.</b>	<b>- 135'272.37</b>
Charges extraordinaires	Fr.	—.—
Revenus extraordinaires	Fr.	<u>- 10'240.—</u>
Résultat extraordinaire (3)	Fr.	- 10'240.—
<b>Résultat total, compte de résultats (1+2+3) / Excédent de revenus</b>	<b>Fr.</b>	<b><u>- 145'512.37</u></b>

b) les dépenses d'investissements sont de :

Total des dépenses	Fr.	79'465.30
Total des recettes	Fr.	<u>—.—</u>
Investissements nets	Fr.	79'465.30

c) le bilan au 31 décembre 2021

**Art. 2** La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2021 est approuvée.

**Art. 3** <sup>1</sup>Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

<sup>2</sup>Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Brot-Plamboz, le 16 mai 2022.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La secrétaire :  
Noémie Grezet

Le président :  
Pierre-Eric Jacot